



# OFFRE PARTENAIRE

Children Smile Program

Pour plus d'informations, veuillez contacter : Président : +261 34 83 338 23

### Visibilité et Avantages

- Le programme est réalisé au nom de votre entreprise auprès d'une école parmi les plus démunies.
- Tous les kits et produits distribués (hygiène & scolaires) portent votre logo.
- Mise en avant dans nos supports de communication (photos, vidéos, réseaux sociaux, presse).
- Valorisation spéciale en tant que "Protecteur des Enfants Children Smile Partner".
- Mention et remerciements officiels lors des événements de sensibilisation.
- Possibilité d'associer votre équipe à une journée de mission pour une expérience directe sur le terrain.

# Impact de votre soutien (pour une école pendant 12 mois)

- 100 à 200 enfants bénéficient de soins dentaires gratuits et suivis trimestriels.
- 100 à 200 kits d'hygiène bucco-dentaire distribués (brosse à dents, dentifrice, fil dentaire).
- 100 à 200 kits scolaires complets offerts (cartable, cahiers, stylos, fournitures).
- Mise en place d'ateliers de sensibilisation réguliers pour promouvoir l'hygiène et la santé.

Devenir Partenaire **Children Smile Program**, c'est associer votre nom à un projet concret, durable et profondément humain, qui redonne le sourire et l'espoir a toute une école d'enfants démunis.



# POURQUOI NOUS SOUTENIR?

- Soulager la douleur : offrir des soins dentaires gratuits à ceux qui n'y ont pas accès.
- E Favoriser l'éducation : une bonne santé bucco-dentaire aide les enfants à mieux apprendre et grandir.
- A Réduire les inégalités : agir concrètement dans les zones oubliées.
- \* Valoriser votre image : afficher un engagement éthique et responsable (RSE).
- Gagner en visibilité : votre soutien est mis en avant lors de nos événements et actions.
- 6 Avoir un impact réel : changer des vies, durablement et humainement.







## FICHE DE PARTICIPATION

#### **Article 1: Parties contractantes**

| Il est établi entre :  |
|--|
| Nous, Maeva Humanitaire, initiative humanitaire basée à Madagascar, représentée par sa présidente, RATOVOHERY Vatosoa, |
| Et:  |
| La Société, ayant son siège à, représentée par   |
| Mme/Mlle/M,  |
| Article 2 : Objet du partenariat   |
| L'objet du présent contrat est de formaliser un accord de sponsoring entre les   |
| deux parties susmentionnées dans le cadre de la réalisation des missions   |
| humanitaires organisées par Maeva Humanitaire au profit des populations  |
| vulnérables à Madagascar.  |
| Après avoir pris connaissance de notre dossier de partenariat, la Société déclare vouloir participer aux               |
| actions de Maeva Humanitaire en tant que :   |
| <ul> <li>CHILDREN SMILE PROGRAM (5 000 000 AR – PERSONNE MORALE)</li> </ul>  |
| Et ce, sous la forme :   |
| □ Numéraire  |
| Nature (dons en produits, matériel, services)  |
| Article 3 : Durée et résiliation du contrat  |
| Le présent contrat est établi pour une durée de, et  |
| prend effet à compter du   |
| Il ne peut être résilié sans l'accord écrit de toutes les parties signataires.   |
| Ce contrat est rédigé en deux exemplaires originaux, un pour chaque partie.  |
| Fait à Antananarivo, le  |
| Pour Maeva Humanitaire : Pour la Société :   |

### REMERCIEMENT

Nous vous remercions sincèrement pour l'attention portée à notre demande. Votre soutien à Maeva Humanitaire est un acte fort pour l'accès aux soins et la dignité des plus vulnérables.

En devenant partenaire, vous devenez acteur du changement.

Dans l'attente d'une belle collaboration, recevez nos salutations les plus distinguées.

L'équipe Maeva Humanitaire





